

# Conseil scientifique du CIRAD

## Un dispositif pour renseigner, évaluer, améliorer et transmettre les bonnes pratiques

Jacques LANÇON (Cirad)  
et Bernard CHEVASSUS-au-LOUIS (IGA)

### Introduction

Pour mieux répondre aux attentes de l'établissement de sa direction et de ses agents, le Conseil scientifique du Cirad s'est doté d'un dispositif simplifié de suivi évaluation composé d'un guide de bonnes pratiques et d'indicateurs permettant de suivre son humeur, son fonctionnement et son impact.

Ce dispositif est également destiné à faciliter la capitalisation, à fin de transmission, des expériences vécues par les différents Conseils scientifiques dont les membres sont renouvelés tous les trois ans. C'est le vice-président du Conseil scientifique, choisi parmi les membres élus, qui est chargé du bon fonctionnement de ce dispositif.

### Le guide des bonnes pratiques

Le guide des bonnes pratiques a été élaboré dans la perspective de faciliter l'interprétation des indicateurs par rapport à un ensemble de pratiques ou de résultats jugés par les membres du conseil scientifique comme favorables à son bon fonctionnement et à son utilité pour l'établissement.

Ce document a été négocié et adopté formellement par l'ensemble des membres du Conseil au cours de la 58<sup>ème</sup> séance (juin 2008).

### Les indicateurs

Un tableau de bord permet de suivre les activités du CS en combinant le « ressenti » des membres (auto-évaluation) et la mesure, plus objectivée.

Tab1. Les indicateurs du Conseil scientifique

Critère	Indicateurs	Objectif dominant	Nature
Préparation des séances	SP1 à SP6	Suivi et pilotage	Subjectif
Déroulement des séances	SD1 à SD7	Suivi et pilotage	Subjectif
Relation avec le Cirad	SR1 à SR5	Suivi et pilotage	Subjectif
Participation des membres	OP1 à OP4	Suivi et pilotage	Objectif
Efficacité	OE1 à OE3	Evaluation des résultats	Objectif
Influence sur le Cirad	OI1 à OI7	Evaluation des performances	Objectif

Le tableau de bord comprend six groupes d'indicateurs (Tab 1) :

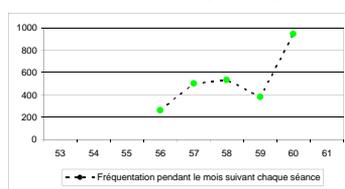
- des indicateurs subjectifs élaborés à partir d'un questionnaire rempli par les membres du Conseil scientifique en fin de séance. Ces derniers apprécient sur une échelle de 0 à 5 des points relatifs à la préparation de la séance, à son déroulement et, plus largement, aux relations entre le CS et l'établissement (SP, SD et SR).
- des indicateurs objectifs susceptibles de traduire l'effectivité (OP) et l'efficacité (OE) du Conseil scientifique ou encore l'influence de ses prises de position sur les orientations de l'établissement (OI). Par effectivité, on entend la réalité de l'implication de ses membres (OP) et par efficacité l'intensité de sa production (OE).

Trois couleurs (vert, orange et rouge) attirent l'attention sur des valeurs jugées satisfaisantes, préoccupantes ou insuffisantes (Tab 2).

Tab2. SP 1 à SP6 : déroulement de la séance

Session	56 (10/07)
Accueil, organisation du séjour (voyage, hébergement)	4,9
Documents : diffusion, format, timing	3,2
Documents : pertinence et qualité	3,5
ODJ : intérêt	4,5
ODJ : clarté des questions posées	2,9
ODJ : mise en perspective des points	2,7

Fig1. OI5 : nombre d'accès au site intranet consacré au CS (B. Girardot)



### Discussion

Ce dispositif participe à la mise en lumière du rôle joué par le Conseil scientifique au sein de l'établissement. Il répond aussi à un impératif de modernisation et à un besoin de clarification des enjeux liés aux thèmes qui lui sont confiés, au regard notamment des nombreuses autres instances de conseil ou de décision. Les différents éléments du dispositif, guide et tableau de bord peuvent être consultés par les agents sur l'intranet du Cirad. Ils sont également commentés dans un compte rendu synthétique de séance (Flash) que les élus rédigent à l'intention des autres agents.

Ces premiers résultats sont encourageants et le dispositif aura certainement contribué à renforcer le Conseil scientifique dans l'établissement. Le recul manque encore pour évaluer son intérêt à long terme. A cet égard, la position du prochain Conseil sera décisive. Si ce dernier confirme l'intérêt d'un tel dispositif pour maintenir ou améliorer la qualité de ses travaux, il est probable que la pratique contaminera progressivement les autres instances de conseil de l'établissement.

### Quelques enseignements

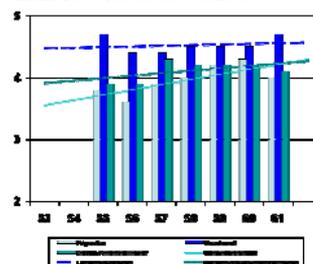
Après seulement quelques séances au cours desquelles le dispositif a pu être progressivement mis en place et ajusté, plusieurs indicateurs clés montrent qu'il a produit plusieurs résultats intéressants qui se sont confirmés au fil des séances.

#### → Un sentiment d'amélioration

Les moyennes des 3 groupes de notes (tab 1 à 3) attribuées à l'issue des séances par les membres du Conseil sont comprises entre 3,6 et 4,6 (Fig1).

Deux des trois droites de régression matérialisent le progrès ressenti dans la préparation des séances et les relations avec l'établissement.

Fig2. Notes attribuées par les membres à l'issue des séances

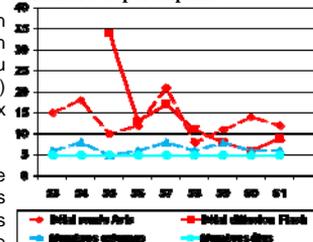


#### → Des délais mieux respectés

Les délais de mise à disposition des avis auprès de la direction générale et du compte rendu synthétique (Flash du Conseil) auprès du personnel sont de mieux en mieux respectés (Fig 2).

La participation des élus se maintient au plus haut et celle des externes à un niveau moyen après une baisse enregistrée au cours de la séance 55.

Fig3. Délais (jours) pour les rendus et nombre de participants



#### → Des avis généralement bien pris en compte

Le tableau 3 illustre les thèmes d'une grande partie des avis rendus par le Conseil. La note et la couleur de la case de droite indiquent si les membres considèrent que l'avis a été entièrement (vert), partiellement (orange) ou peu (rouge) pris en compte par l'établissement (indic SR1). Ce point fait l'objet d'un échange avec la direction générale au début de chaque séance.

Tab3. Evaluation de la prise en compte par l'établissement des avis élaborés par le Conseil scientifique

Numéro d'avis	Thème	Indice
2006/01	Stratégie	
2006/02	Gouvernance et organisation	
2007/01	Comitologie	
2007/02	Réflexion stratégique	
2008/01	GPEC	4,2
2008/03	Santé animale	2,9
2008/04	Contrat d'objectifs	4,7
2008/05	Stratégie Afrique	4,0
2009/02	Enseignement supérieur	3,6
2009/03	Amélioration des plantes	4,0
2009/04	Schémas de départements	